



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq février à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, CHARENTON Dominique, DECHAIINE Catherine, MORISSEAU Aurélie, GERON Sébastien, JORIGNE Sébastien, PIQUEREAU Francis, RIVET Damien

Absents excusés : Mrs BLAUD Didier et GUILLET Patrick



Vote du taux des taxes locales – année 2021

Le conseil municipal décide d'augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2021 de 2%, à savoir :

- Taxe foncière bâti : 13.07 %
- Taxe foncière non bâti : 57.58 %

Ce qui vaut à une recette d'environ 700€ pour l'année.

Subvention aux associations

Le conseil municipal décide de procéder à la répartition des diverses subventions de fonctionnement aux associations et organismes publics.

ACCA de Juscorps	:	70.00 €
ADMR de Prahecq	:	180.00 €
APE de Juscorps/Saint Martin de Bernegoue	:	70.00 €
Comité d'animation de Juscorps	:	70.00 €
Donneurs de Sang de Prahecq	:	70.00 €
Boss Rush Club	:	70.00 €
Bien Jouez	:	70.00 €
Protection Civile de Prahecq	:	35.00 €

Droit à la formation des élus

Le maire informe les membres du conseil municipal que les élus titulaires d'une délégation ont droit à la formation. Le conseil municipal décide d'inscrire la somme de 150 € au budget.

Questions diverses

- ☞ **Fibre optique** : les travaux de déploiement sur la commune sont en cours.
- ☞ **PLUI** (Plan Local Urbanisme Intercommunale) : démarrage du projet qui à terme, remplacera la carte communale.
- ☞ **Prochain conseil** : le 25 mars 2021